

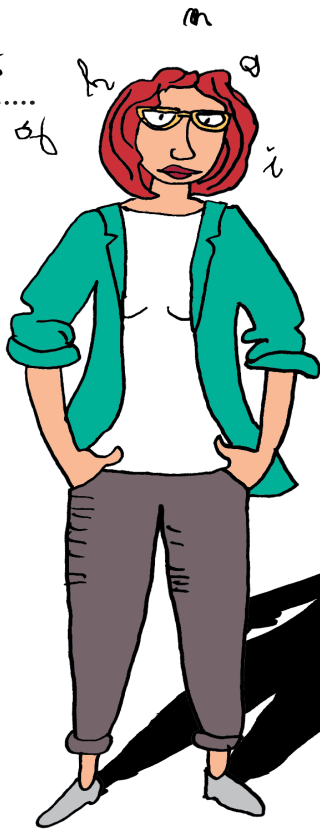
**Mardi
15h40**

Lucille s'exerce à la dictée.

Le cours de français commence par une dictée aménagée à compléter dont le texte est dactylographié.

Lucille et les autres apprentis en Certification d'aptitude professionnelle agricole n'ont reçu qu'une seule consigne : accorder grammaticalement les verbes en choisissant chaque fois parmi les trois terminaisons proposées.

Après la correction, le formateur demande à Lucille de faire une lecture orale de l'image qu'il a distribuée. Lucille et les autres apprentis reformulent ensuite cette lecture par une courte phrase à l'écrit. Lucille est dyslexique, dysgraphique et dysorthographique.



Points de vigilance

- > Les documents dactylographiés ou sur support numérique sont adaptés pour les publics avec des difficultés en lecture ;
- > La dictée aménagée permet de centrer les apprenants dyslexiques et dysorthographiques sur une seule activité sans les placer en situation de double tâche. Elle comporte une évaluation positive, et met les apprenants en situation de réussite ;
- > Le fractionnement des tâches est une aide pour tous les apprentis ;
- > Le recours à l'oral dès que possible met aussi davantage les apprenants dyslexiques en situation de réussite.

Gros plan

La dysorthographie

C' est un trouble spécifique de l'expression écrite, apparaissant dans les premières années du développement de l'enfant. Elle est généralement associée à une dyslexie. Elle affecte principalement l'apprentissage et l'automatisation de la correspondance phonème-graphème (correspondance de l'unité sonore à son unité écrite) ainsi que la capacité à se représenter visuellement l'orthographe des mots. Les dysorthographiques ont des difficultés à utiliser en situation d'écrit des règles d'orthographe et de grammaire qu'ils connaissent pourtant.

Ce trouble d'apprentissage engendre fréquemment des omissions (fagile pour fragile), des inversions (fargile pour fragile) et des substitutions de lettres et/ou de syllabes (vragile pour fragile) dans les mots écrits.

Pour aller plus loin

« Expertise collective, Bilan des données scientifiques sur la Dyslexie, Dysorthographe, Dyscalculie », Ed. Inserm, Paris, 2007.

Branciard, L., « Aménagements des examens pour les élèves en situation de handicap. Le cas de la dictée pour le

Brevet des collèges », In : La revue de l'adaptation et de la scolarisation, n°74, 2016, p 55-63

Lien dictée aménagée : <http://lhg-voiepro.ac-creteil.fr/spip.php?article279>

Accompagnement individualisé au Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Vert d'Azur à Antibes

Le contexte de l'action Dans le cadre du Fond social européen (FSE), la région PACA a mis en place un programme sur la thématique du décrochage et des troubles de l'apprentissage auprès des douze Etablissements Publics Locaux agricoles de la région.

Afin de développer des actions d'accompagnement et de prévention, un chargé local de prévention (CLP) a été recruté sur chaque site de l'établissement et un programme de formation des personnels mis en place.

Dans le cadre de ce programme, le lycée d'Antibes a formalisé les besoins et les difficultés des jeunes et a pris en compte le fait qu'un certain nombre d'entre eux présentaient des troubles « Dys » (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie).

Les objectifs de l'action

Aider les élèves à apprendre, à comprendre et à atteindre les objectifs qu'ils se fixent en début ou au cours de l'année dans le cadre d'un suivi individualisé.

Les bénéficiaires

Les classes concernées par ce dispositif sont les classes de troisième prépa Pro, les CAPA première et deuxième année et les secondes générales, soit environ quatre-vingts élèves chaque année depuis quatre ans.

L'organisation et les contenus de l'action

A chaque rentrée, la chargée locale de prévention se présente aux classes entrantes et les informe des possibilités qui leur sont offertes : bureau accessible comme un espace privilégié, écoute bienveillante, conseils, aide individualisée.

Tous les entrants répondent à un questionnaire écrit et donnent, s'ils le souhaitent, des informations sur leur situation personnelle, leur projet professionnel mais aussi sur leurs émotions.

Les classes de troisième réalisent un test « ROC » de repérage des difficultés orthographiques et de lecture.

Chaque élève est ensuite reçu par la CLP en entretien individuel pour compléter le questionnaire.

Ces informations permettent de mettre en place un accompagnement individualisé et de communiquer avec l'ensemble de l'équipe éducative.

L'accompagnement se déroule pendant une heure chaque semaine, sur du temps extrascolaire, le soir pour les internes, à midi pour les demi-pensionnaires et le mercredi après-midi.

Les thématiques abordées sont les suivantes : s'organiser dans les cahiers, les classeurs, apprendre à apprendre, réaliser des fiches de cours pour mieux retenir, pour certains travailler avec des cartes heuristiques, créer des supports pour les présentations orales, rédiger des rapports de stages, reprendre à la demande de l'élève, des cours ou parties de cours non compris.

Bilan et prospective

En fin d'année, un questionnaire de satisfaction est rempli par les élèves et les retours sont très positifs. Une participation volontaire de soixante pour cent des élèves des classes concernées montre le succès du dispositif.

En ce qui concerne les enseignants, les postures sont variables. Certains sont très passionnés, d'autres indifférents, voire parfois en opposition à l'action. Les enseignants qui participent activement à l'action sont très satisfaits des résultats.

L'action a été reconduite jusqu'en décembre 2015. La fin du financement a conduit à repenser l'organisation.

A retenir

La réussite dépend de l'élève, mais aussi de l'équipe qui doit privilégier le dialogue, l'écoute et encourager tous les élèves au quotidien.

Le porteur de projet

Audrey Paul-Samson, correspondante locale de formation